

# LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 28

MONTREAL, JEUDI 4 FÉVRIER 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

POLITIQUE

MONTREAL

SOCIÉTÉ

## L'information «sauce-tomates»

L'affaire Gérard Étienne jette le désarroi chez les Haïtiens

Danny Veaz

L'agression dont l'écrivain Gérard Étienne a été victime jeudi soir dernier a fait les choux gras des émissions haïtiennes des radios communautaires montréalaises ces derniers jours. Les opinions les plus opposées et parfois les plus fanatiques s'y sont exprimées. En microcosme, ces propos et commentaires révèlent le visage tourmenté de la communauté haïtienne de Montréal.

Les Montréalais d'origine haïtienne ont enrichi leur vocabulaire d'une nouvelle expression depuis la dramatique entrevue qu'a accordée l'écrivain Gérard Étienne à l'émission *Raison Passion* de Radio-Canada.

Ils parlent maintenant d'une nouvelle «sauce tomates» pour s'amuser du sensationnalisme des médias dans le traitement de certaines informations.

L'expression est revenue souvent dans la bouche des habitués des tribunes téléphoniques au cours des différentes émissions haïtiennes de la fin de semaine, dit Jean-Sébastien Roy, auditeur attentif.

Au-delà du sourire qu'il suscite, ce nouveau québecisme haïtien exprime le désarroi des Montréalais d'origine haïtienne face à l'agression d'un homme, M. Étienne, écrivain, professeur à l'Université de Moncton, amoureux de la société québécoise et Acadien d'adoption, dont les réserves sur le retour au pouvoir du président en exil Jean-Bertrand Aristide ne sont guère appréciées.

Jeudi soir dernier, une vingtaine de présumés pro-Aristide l'ont rudoyé, lui ont écrasé des tomates et des fraises sur la tête, une demi-heure avant l'entrevue qu'il a accordée en direct, la chemise maculée de taches rouges, à la journaliste Denise Bombardier.

Leur désarroi devant cet événement, les Haïtiens l'ont partagé sur «leurs» ondes radiophoniques. «On a eu droit à des opinions tous azimuts. Les auditeurs les plus fanatiques disent que M. Étienne n'avait que ce qu'il méritait en défendant des idées réactionnaires. Les autres soutenaient qu'en démocratie nul ne peut arriver aux coups pour faire valoir son point de vue», affirme Henry Salgado, animateur de l'émission *A tout art, tout artiste*, à CIBL-FM.

La plupart des Haïtiens de Montréal aimeraient accorder à l'incident une valeur hautement politique. L'agression s'est produite à Montréal mais elle aurait été télévisée du palais présidentiel à Port-au-Prince. «Avec cette agression, des gens parlent de mascarade ou d'appui indirect à la dictature en place en Haïti», dit Evans Desmangles, l'un des animateurs de *Les Flamboyants*, l'une des plus vieilles émissions radiophoniques haïtiennes de Montréal, sur CIBL-FM.

Du même coup, l'incident Gérard Étienne soulève la question de l'appartenance des Haïtiens à la société québécoise. Il révèle notamment une faille entre les plus jeunes, nés ici, et ceux qui ont toujours le cœur en Haïti chéri.

Gérard Étienne est un intellectuel qui s'est fait agresser pour ses idées politiques, croyaient les plus jeunes Haïtiens, nés au Québec, qui collaborent à l'émission *Opération tête ensemble*, sur les ondes de CHAA-MF. «J'ai dû leur présenter une vision plus subtile des choses», dit Jean Ernest Pierre, animateur de l'émission.

Comme les membres du firmament médiatique québéco-québécois qui se servent de l'incident pour régler de vieux comptes, les fidèles des émissions radiophoniques haïtiennes se demandaient pourquoi M. Étienne a pu donner une entrevue la chemise maculée de taches rouges qui n'avaient du sang que l'apparence.

Mais ils étaient encore plus scandalisés que M. Étienne ait pu exprimer des opinions excessives et haïneuses sur la communauté haïtienne de Montréal sans que Mme Bombardier ne présente «l'envers de la médaille», dit Evans Desmangles.

Ils sont choqués de la vision de l'intégration et de l'adaptation des immigrants à la société québécoise que défend M. Étienne. «Les Haïtiens ne croient pas qu'ils doivent renier leurs origines. Ils reprochent à M. Étienne de plus connaître son appartenance», dit-il.

L'incident Gérard Étienne titille la fibre démocratique et la tolérance des Haïtiens à l'égard des opinions qui ne sont pas celles de la majorité. Toutes ces questions, M. Étienne les a abordées avec une passion aiguë, l'agression dont il venait d'être victime.

«Malgré leur histoire, leur passé politique, les Haïtiens ne sont pas plus violents que les autres peuples, contrairement à ce qu'a pu croire M. Étienne», affirme M. Salgado.

Dimanche dernier, l'émission radiophonique *Opération tête ensemble* demandait si les communautés issues de dictature politique étaient plus susceptibles de régler leurs différends par la violence. On ne connaît jamais les conclusions de la discussion. L'émission s'est déroulée en créole. «Plutôt que de mettre de l'huile sur le feu, on parle en créole. Entre nous», dit Jean Ernest Pierre.

«On a sûrement enquêté plus sur ma vie que sur celle de n'importe quel député du Québec»

«C'est mesquin, dit-il. Mesquin et élitiste. Ma fille a déjà elle aussi travaillé dans un vestiaire. Il n'y a là rien de méprisant.»

Le député Holden s'étonne par ailleurs que la presse francophone n'ait pas sauté sur cette histoire, alors que la chaîne Southam, à qui appartient *The Gazette*, a fait paraître l'imposant article dans le *Ottawa Citizen*. «Qui donc me connaît là-bas? Qu'est-ce que ça leur donne de faire ça?»

Peut-être la différence de traitement tient-elle au fait qu'il fait figure d'anglophone chou-chou des français?

Richard Holden y voit plutôt le signe profond d'une différence d'attitude. D'une part, la pres-

## Remaniement majeur à Queen's Park

PAGE A-4



## Des comptes de taxe très mal reçus

PAGE A-3



## La fête du kitsch fait peau neuve

PAGE B-1

### LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

# Des patrons serrent déjà la vis

Les nouvelles dispositions les incitent à exiger des concessions substantielles

ROBERT DUTRISAC ET CHANTAL HÉBERT

LE DEVOIR

Sous le couvert des prochains changements à la loi sur l'assurance-chômage, des employeurs opportunistes ont déjà commencé à serrer la vis à leurs employés et exigé d'eux des concessions substantielles.

Deux exemples patents sont parvenus à la connaissance du DEVOIR, le premier, celui de l'École supérieure de danse

du Québec, qui invoque les nouvelles dispositions de l'assurance-chômage pour réduire les congés d'été de ses professeurs, et Litho Montérégie, qui soumet la moitié de ses employés, les plus anciens, à une baisse de salaire de 30%, à prendre ou à laisser.

Dans une note de service datée du 4 janvier dernier, le directeur artistique Luc Amyot et la directrice administrative Véronique Geoffron, de l'École supérieure de danse du Québec, informent les professeurs et les accompagnateurs musi-

caux que, contrairement à la pratique passée, ils seront désormais obligés de travailler durant un stage d'été du 21 juin au 23 juillet.

Tout employé qui ne se pliera pas à cette exigence démissionnera dans les faits et vu l'absence de «service continu», il court le risque de ne pas être réembauché en septembre 1993, menace l'École.

En outre, l'École inscrira dans la déclaration de cessation d'emploi des employés réfractaires la mention suivante: «Offre de contrat refusée».

En vertu du projet de loi C-105, cette mention, qui équivaut à un départ volontaire, les privera purement et simplement de toute prestation d'assurance-chômage. Dans un tel cas, les dispositions actuelles du régime prévoient une période d'attente variant de 7 à 12 semaines.

C'est à la suite d'une discussion avec notre aviseur légal concernant la nouvelle loi sur l'assurance-chômage qui sera en vigueur le printemps prochain», écrivent

VOIR PAGE A-8 : CHÔMAGE

## Le malentendu demeure entier entre le PQ et les groupes ethniques



PHOTO JACQUES NADEAU

LA RENCONTRE PUBLIQUE qui a eu lieu hier après-midi à Montréal entre le Parti québécois et des représentants des milieux ethniques a été plutôt tumultueuse. Des esprits se sont échauffés. On voit ici, dans l'ordre habituel, Mme Fatima Houday-Pépin, porte-parole du Centre maghrébin de recherche et d'information, Jacques Parizeau et, debout à droite, Mme Pierrette Chevallier qui a dit représenter Police jeunesse. Le reportage de Pierre O'Neill en page A-4.

## Bourassa n'a pris aucune décision sur son avenir politique

MICHEL VENNE DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Robert Bourassa a appris cette semaine qu'il pourra subir, peut-être dès ce week-end, un premier traitement à l'interleukine-2, ce vaccin qui doit stimuler son système immunitaire et l'aider à combattre le cancer.

Il s'agit d'une «bonne nouvelle», dit son attachée de presse Mme Sylvie Godin, qui nie la rumeur, véhiculée hier par *La Presse*, selon laquelle M. Bourassa s'apprêterait à annoncer son retrait de la vie politique.

Cette manchette — «Bourassa va quitter la politique» —, a pris tous les dirigeants libéraux et les membres de l'entourage du premier ministre par surprise. Par contre, la nouvelle a suscité des interrogations dans certains milieux financiers. Des banquiers de Toronto, de New York et d'ailleurs ont communiqué dès hier matin avec le bureau de M. Bour-

VOIR PAGE A-8 : BOURASSA

## Une job de bras, dit Richard Holden

Le député de Westmount commente l'attitude de la presse et de la communauté anglophones

JOSÉE BOILEAU

LE DEVOIR

«Je ne connaissais pas l'expression *job de bras*. J'ai appris en fin de semaine dernière ce qu'elle voulait dire.»

Richard Holden est choqué. Enfin autant que peut l'être un homme passé maître dans l'art de la provocation et de la désinvolture.

Mais peut-être cette fois l'est-il un peu plus.

Il y a un an et demi, il avait vu fondre sur lui les sarcasmes, les cris et les huées de 300 de ses commettants réunis par la maïresse de Westmount qui avait décidé que Richard Holden, député démissionnaire du Parti Égalité, devait rendre des comptes. Il a assisté à l'assemblée en toute connaissance de cause, souriant crispé mais prêt à faire front.

Lorsqu'en août dernier il a joint les rangs du Parti québécois, Westmount, son comté, a fait unanimité: Richard Holden est un traitre. Il n'a pas été étonné.

La série d'articles que le journal *The Gazette* publie depuis le début de la semaine sur l'utilisation des fonds qui lui sont alloués à titre de député l'agace un peu plus. On lui reproche notamment d'avoir embauché une attachée politique qui travaillait jusque-là au vestiaire d'un grand hôtel, et un conseiller politique qui fut chauffeur de taxi.

«C'est mesquin, dit-il. Mesquin et élitiste. Ma fille a déjà elle aussi travaillé dans un vestiaire. Il n'y a là rien de méprisant.»

Le député Holden s'étonne par ailleurs que la presse francophone n'ait pas sauté sur cette histoire, alors que la chaîne Southam, à qui appartient *The Gazette*, a fait paraître l'imposant article dans le *Ottawa Citizen*. «Qui donc me connaît là-bas? Qu'est-ce que ça leur donne de faire ça?»

Peut-être la différence de traitement tient-elle au fait qu'il fait figure d'anglophone chou-chou des français?

Richard Holden y voit plutôt le signe profond d'une différence d'attitude. D'une part, la pres-

se anglophone d'ici agit à la manière américaine: pleins feux sur la vie privée. «On a sûrement plus enquêté sur ma vie que sur celle de n'importe quel député du Québec», note-t-il en riant.

D'autre part, les anglophones du Québec sont... des anglophones du Québec: une minorité en décroissance, qui a perdu du pouvoir et qui, pour conserver celui qui lui reste, croit devoir faire bloc. En bon québécois on appelle ça une société tricotée serrée... Et les mailles qui tombent doivent être rapidement ramassées sinon c'est la survie de l'espèce qui est menacée.

«Quand les critiques sont faites par des anglophones venus d'ailleurs, ça passe toujours», dit Richard Holden. Au Parti québécois, il y a David Payne, mais il vient d'Angleterre, il est ici depuis 15 ans. On ne le voit pas comme quelqu'un qui a des racines dans le système anglophone.

«Les Anglo-Québécois de souche, eux, c'est autre chose. On ne peut absolument pas supporter que l'un

VOIR PAGE A-8 : HOLDEN



PHOTO ROBERT SKINNER

Le député de Westmount, Richard Holden (à gauche), était allé appuyer son collègue Camille Laurin hier soir, lors de l'assemblée qui l'a désigné candidat du Parti québécois dans Bourget.

## Hydro coupe, Bacon blâme

Hydro-Québec fait près de 2000 coupures de courant en hiver

LAURENT SOUMIS

LE DEVOIR

La vice-première ministre et ministre de l'Énergie et des Ressources, Mme Lise Bacon, a accusé hier Hydro-Québec de contrevenir à la directive sur l'interruption des services en période hivernale, un reproche fondé sur une interprétation qu'a immédiatement rejetée la société d'État.

«Hydro-Québec n'a pas respecté la directive limitant les interruptions de service», a déclaré hier Mme Nathalie Roberge, porte-parole de la ministre, à la suite du décès cette semaine d'un abonné privé de chauffage électrique.

«Ce qui a été fait l'a été à l'intérieur de la directive», a immédiatement répliqué le président et chef de l'exploitation, M. Armand Couture.

L'imbrroglio entre la ministre et la société d'État survient à la suite d'une coupure de courant pratiquée le 28 janvier dernier au domicile d'un prestataire de l'aide sociale du Cap-de-la-Madeleine, en Mauricie.

Lundi soir dernier, l'occupant, M.

VOIR PAGE A-8 : HYDRO

Les milieux d'affaires haïtiens sont furieux contre l'embargo et le Canada. Le reportage de Sylviane Tramier, page B-5

### INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7
Agenda Culturel...B7	Le Monde.....B3
Annonces classées...B4	Montréal.....A3
Avis publics.....B2	Mots croisés.....A4
Culture.....B8	Politique.....A4
Économie.....A5	Société.....B1
Éditorial.....A6	Les Sports.....B6



Météo  
Passages nuageux. Max.: -10  
Détails en B4

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

EN BREF

### REFORM PARTY: PEUT-ÊTRE LA PROCHAINE FOIS...

Québec (PC) — Si l'éventualité de présenter des candidats du Reform Party au Québec est écartée aux prochaines élections fédérales, le chef Preston Manning n'écarte pas pour autant la possibilité pour la suivante. «Nous présumons que les chances d'avoir des candidats au Québec seront plus grandes après les prochaines élections», estime-t-il. Toutefois, à l'opposé de ce que réclame le premier ministre fédéral Brian Mulroney, le Reform Party n'envisage pas une alliance circonstancielle avec le Bloc québécois de Lucien Bouchard et encore moins avec les «séparatistes» de M. Jacques Parizeau dans une stratégie visant à miner le gouvernement fédéral. M. Manning en appelle plutôt à tous les partis d'obédience fédéraliste pour, dans la foulée post-référendaire, «tendre la main» aux «déçus du fédéralisme» au Québec dans la recherche d'une solution au renouvellement de la structure politico-constitutionnelle du pays, mais surtout pour «faire rentrer sous terre les séparatistes, où ils auraient dû rester».

### LA FERMETURE PRÉCIPITÉE D'UNE ENTREPRISE CHOQUE MULRONEY

Ottawa (PC) — Fermer une entreprise au beau milieu de la nuit sans aviser ses travailleurs est indigne d'un employeur quel qu'il soit, a déclaré hier aux Communes le premier ministre Brian Mulroney. «Ce genre de conduite, s'enfuir au milieu de la nuit, est une façon d'agir irresponsable et indigne de tout employeur qui se respecte, qu'il soit petit, moyen ou grand», a dit sans ambages M. Mulroney en commentant la fermeture d'une entreprise du Cap Breton, en Nouvelle-Écosse. La force des commentaires du premier ministre était tout à fait inusitée. Normalement, aux Communes, il ne s'en prend pas de la sorte à une entreprise privée. Lundi, Premium Automotive Tanks, de Port Hawkesbury, a pris ses 80 employés par surprise en leur distribuant leurs derniers chèques de paye et en commençant à déménager son équipement par camion.

### EDMONSTON APPROCHÉ PAR LES LIBÉRAUX FÉDÉRAUX

Ottawa — Le néo-démocrate Philip Edmonston affirme avoir été invité par des libéraux fédéraux à se ranger aux côtés de Jean Chrétien aux prochaines élections. Cette récente sollicitation a été faite par des membres de l'exécutif du PLC, a précisé le député de Chambly. «Ça n'a pas été fait officiellement», a indiqué M. Edmonston en confirmant la récente initiative des libéraux à la Presse canadienne, hier. L'unique représentant du NPD au Québec a décliné l'invitation. Il n'a d'ailleurs pas encore décidé s'il sera ou pas candidat au prochain scrutin fédéral. «J'en discuterai avec mon épouse avant de prendre une décision finale», a-t-il ajouté.

### OTTAWA AIDERA LES JEUNES TOXICOMANES DE DAVIS INLET

DARTMOUTH, N.-E. — Ottawa paiera le coût du transport immédiat des jeunes toxicomanes de Davis Inlet vers un centre de traitement, a annoncé hier le ministre de la Santé Benoit Bouchard. Mais on ignore si l'offre sera acceptée. «Le gouvernement fédéral fait des pressions pour nous inciter à prendre une décision rapide, a déclaré George Rich, vice-président de la nation innue, peu après l'annonce de M. Bouchard. Nous voulons prendre la bonne décision» M. Rich a ajouté que deux experts en toxicomanie se rendront aujourd'hui dans cette communauté isolée du Labrador pour présenter les diverses options disponibles en matière de traitement aux leaders innus, qui préfèrent ne pas envoyer les enfants hors de la communauté pour les faire soigner.

### McDOUGALL: DEUX JOURS D'ENTRETIENS À MOSCOU

Moscou (AFP) — Le ministre canadien des Affaires étrangères, Mme Barbara McDougall, est arrivée hier à Moscou pour deux jours d'entretiens avec son homologue russe Andreï Kozirev et le président Boris Eltsine qui doivent notamment porter sur l'Irak et l'ex-Yougoslavie. Demain, Mme McDougall doit remettre au président Eltsine une lettre du premier ministre canadien Brian Mulroney, qui envisage d'effectuer une visite en Russie, peut-être au mois de mai. M. Eltsine avait fait une courte visite au Canada en juin dernier. Ottawa avait à l'époque accueilli son aide pour le désarmement nucléaire de la Russie et accordé des crédits supplémentaires pour l'achat par Moscou de blé canadien. L'Irak et l'ex-Yougoslavie seront au centre d'un entretien que doit avoir Mme McDougall aujourd'hui avec M. Kozirev. Le Canada entend s'informer de la position de la Russie sur ces deux questions après que M. Eltsine eut critiqué les États-Unis en estimant qu'ils «dictaient leurs conditions» dans les deux cas.

## L'opération de relations publiques échoue

Le malentendu entre le PQ et les communautés culturelles demeure entier

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

La tumultueuse rencontre entre la direction du Parti québécois et les représentants des communautés culturelles, hier à Montréal, n'a pas conduit à la réconciliation recherchée. Le malentendu demeure entier.

D'entrée de jeu, les remarques des principaux porte-parole des «organismes de concertation des groupes ethniques et raciaux» se sont faites cyniques et accusatrices, reprochant principalement à Jacques Parizeau et Bernard Landry d'avoir déclaré que la souveraineté pouvait être réalisée sans l'appui des allophones et des anglophones.

L'opération de relations publiques planifiée par les stratèges péquistes a tourné au gâchis quand, à la toute fin de la réunion, les invités du PQ ont profité de la présence des caméras de la télévision pour exprimer leur déception. «C'est un show, c'est un cirque. Il n'y a pas eu de débat, ni de dialogue», a protesté la principale porte-parole des organismes de concertation, Mme Fatima Houada-Pépin, qui, à l'instar de plusieurs intervenants, a reproché à M. Parizeau d'avoir refusé une rencontre à huis clos et imposé la présence des médias.

Par ces remarques, Mme Houada-Pépin s'est d'abord mérité les huées de la trentaine de militants péquistes qui assistaient à la réunion. Puis une certaine Mme Pierrette Chevalier, s'identifiant à l'organisme police-jeunesse, a causé tout un émoi quand elle s'est approchée en hurlant de Mme Houada-Pépin. Rappelée à la raison par l'entourage du chef du PQ, elle a finalement obéi à M. Parizeau, qui l'a invitée à regagner sa place.

«Ce n'est pas un show», a répliqué le président du PQ, en reprochant à Mme Houada-Pépin de vouloir à tout prix

écarter la presse de cette tentative de dialogue. «En politique, on vit dans une cage de verre... C'est le public qui nous juge».

Dans son allocution d'ouverture, M. Parizeau s'est employé à resituer sa déclaration litigieuse du 23 janvier devant les membres du conseil national du parti. Sur un écran géant, l'assistance a pu revoir les principaux extraits de son intervention.

Aussitôt après, il s'est lancé dans une nouvelle attaque contre la presse. «Le lendemain matin, pour la première et la dernière fois, mes propos étaient correctement rapportés. Puis, ce fut le déferlement des commentaires et des éditoriaux où l'on reconnaissait de moins en moins mes propos. Au plus fort moment de la frénésie, j'étais comparé au chef, maintenant en prison, du Sentier lumineux péruvien. Au mieux, on reconnaissait que ce que j'avais dit était vrai mais que l'on ne devait pas le dire, ce qui correspond à une conception assez particulière du rôle du politicien».

Représentant le Congrès national des Italo-Canadiens, le Congrès juif canadien et le Congrès hellénique du Québec, M. Bernard Max a sévèrement blâmé l'attitude de M. Parizeau et Landry à travers cette controverse. Il a notamment déclaré: «Le véritable débat porte sur le fait qu'un parti politique qui se veut rassembleur et démocratique, un parti qui souhaiterait diriger un pays, ne peut en aucun temps alimenter des divisions pouvant favoriser des réflexes démagogiques... Parler de ghetto et de générosité envers les minorités, comme le fait le PQ, c'est amorcer des tendances troublantes, pour en dire le contraire. Parlons plutôt de justice, de responsabilité, du plaisir de vivre ensemble dans une société accueillante et multiculturelle, quels que soient nos choix politiques ou idéologiques».



La nouvelle ministre de la Culture, Anne Swarbrick, félicite le premier ministre Bob Rae à l'issue de l'annonce du remaniement ministériel.

### Important remaniement ministériel à Queen's Park

SUZANNE DANSEREAU  
PRESSE CANADIENNE

Toronto (PC) — Pour montrer qu'il veut accroître l'efficacité du gouvernement et stimuler le développement économique, le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a effectué hier un important remaniement ministériel.

Plusieurs ministères ont été regroupés. Huit postes de ministres ont été abolies, faisant passer de 28 à 20 le nombre de sièges au cabinet.

Trois super-ministères ont été créés: — le ministère du Développement économique et du Commerce, qui comprend dorénavant le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, et auquel s'ajoute la composante Télécommunications. C'est Frances Lankin, qui s'est bâtie une réputation de fermeté et de compétence à la tête du ministère de la Santé, qui hérite du poste; — le ministère du Développement et de la Formation,

qui regroupe les ministères de l'Éducation, des Collèges et Universités, ainsi que de la Formation professionnelle. Le ministre Dave Cook laissera les Affaires municipales pour diriger ce nouveau ministère;

— le ministère des Finances, qui regroupe le ministère du Trésor et de l'Économie, de même que le ministère du Revenu et des Institutions financières. Il sera dirigé par l'actuel trésorier, M. Floyd Laughren, qui a toute la confiance de Bob Rae en matière économique.

Les ministres Laughren, Lankin et Cook sont considérés comme les plus «solides» au sein du gouvernement Rae.

Une quatrième ministre, Mme Marion Boyd, a aussi cette réputation. Anciennement au ministère des Services sociaux et communautaires, elle a été promue hier procureur général de l'Ontario.

C'est la première fois en Ontario qu'une personne sans formation en droit est nommée à la tête de la Justice.

## Assurance-chômage: les dissidents restent dans le rang

Seul Jean-Pierre Blackburn appuie la motion de blâme du Parti libéral

CHANTAL HEBERT  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Invités par les libéraux fédéraux à joindre le geste à la parole et à dénoncer par voie de motion hier soir les changements projetés par leur gouvernement au régime d'assurance-chômage, les conservateurs dissidents du Québec ont tous, sauf un, préféré rester prudemment dans le rang.

À la seule exception du député de Jonquière, Jean-Pierre Blackburn, la douzaine de députés conservateurs qui s'en sont pris publiquement au projet de loi C-105 n'ont pas appuyé une motion qui reprenait mot pour mot les objections qu'ils ont énoncées au sujet du bill. Elle a été défaite 138 à 123.

L'opposition officielle à Ottawa n'avait pas perdu de temps pour exploiter les dissensions internes des conservateurs sur le front de l'assurance-chômage.

«La politique du gouvernement de ne plus verser de prestations aux travailleurs qui quittent leur emploi ou qui sont renvoyés est trop sévère, trop draconienne, place les gens dans une situation désespérée, est injuste, est extrémiste et réactionnaire et ne peut donc être acceptée par le peuple canadien», pouvait-on ainsi lire dans une motion rédigée par les libéraux et appuyée par le NPD, le Bloc québécois.

En se rangeant avec l'opposition, le député Jean-Pierre Blackburn a expliqué que: «La motion correspond à tout ce que je dis depuis plusieurs semaines... Mon vote se veut un message à mon collègue ministre Bernard Valcourt dont je ne sens toujours pas la volonté manifeste de modifier le bill C-105.»

Mais tous ses autres collègues conservateurs ont plutôt donné le bénéfice du doute à leur gouvernement.

«Je me sens très à l'aise de voter avec mon gouvernement», explique le député de Beauce Gilles Bernier, celui-là même qui avait le premier, dans une lettre publique au ministre Bernard Valcourt en janvier, dénoncé les projets de son gouvernement.

Selon le député Bernier, la mise sur pied d'un comité du caucus de même que le report d'une semaine du dépôt en deuxième lecture du projet de loi C-105 constituent des preuves suffisantes de la flexibilité du ministre. «Il faut donner la chance au courage, avance-t-il. Nous travaillons à tenter d'améliorer un bill, pas à défaire notre gouvernement.»

«C'est un piège de l'opposition, affirme de son côté le député de Témiscamingue, Gabriel Desjardins, pour expliquer pourquoi il s'est rallié d'emblée au gouvernement. Je ne voterai jamais pour une motion de Jean Chrétien.»

Un autre conservateur dissident, le député d'Abitibi Guy St-Julien, avait décidé de s'abstenir. «Les élections approchent et ce n'est pas le temps de voter avec l'opposition», souligne-t-il.

Pour autant, Guy St-Julien a déclaré aux Communes qu'il continuait à s'opposer au projet de loi C-105.

Cette dernière prise de position a provoqué les railleries de l'opposition.

«Le député est un petit toutou», a ironisé la chef-adjointe du Parti libéral Sheila Copps qui a comparé Guy St-Julien à un chien qui jappe beaucoup mais qui ne mord jamais.

Rappelée à l'ordre par des conservateurs, la députée a ajouté: «Pour ne pas insulter les chiens, je retire tout ce que j'ai dit.»

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration était absent des Communes pour ce nouvel épisode de la saga de son bill C-105.

Mais, au cours d'une rencontre avec le caucus du Québec samedi matin, Bernard Valcourt a prévenu les députés qu'il entendait maintenir le cap. Il avait alors exclu l'hypothèse de faire des changements substantiels aux dispositions du projet de loi qui enlèvent à ceux qui quittent volontairement leur emploi le droit à des prestations.

### Cloutier, pas candidat

Québec (PC) — Le rédacteur en chef de la revue *Flash PME*, Jean Cloutier, ne sera pas candidat à l'assemblée de mise en candidature du Bloc québécois dans le comté de Québec-Est, comme l'a mentionné la Presse canadienne dans un article la semaine dernière.

M. Cloutier, journaliste à la revue économique, a démissionné de son poste de président du Bloc québécois de Québec-Est le 1er octobre 1992. Il a été promu dernièrement rédacteur en chef de *Flash PME*.

Il n'est pas question pour lui de faire de la politique active tout en assumant ses responsabilités à la revue économique de Québec.

## Un centre d'études recommande aux États-Unis de se préparer en cas de souveraineté du Québec

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Washington — Un centre américain d'études internationales conseille au gouvernement des États-Unis de travailler dès maintenant à l'élaboration d'une politique favorable au Québec advenant sa souveraineté.

Dans un rapport rendu public hier, le Centre d'études stratégiques et internationales, basé à Washington, soutient que l'attitude des États-Unis vis-à-vis le Canada et un Québec souverain aura des conséquences sur les relations commerciales en Amérique du Nord.

Les chercheurs Sidney Weintraub et Dean Rusk, de l'Université du Texas à Austin, écrivent que le départ du Québec pourrait déclencher de la fureur dans le reste du Canada, et peut-être même dans certains cercles américains, mais ils soutiennent que la fureur ne doit pas dicter la réaction américaine.

«Il n'est pas dans l'intérêt des États-Unis, ou du Canada, de punir le Québec, mais bien de favoriser le bien-être d'un pays voisin», affirment-ils.

Les chercheurs, qui participent au Projet Canada du Centre d'études stratégiques et internationales, soulignent que le Québec est favorable à l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, peut-être même plus que toute autre province canadienne. Ils rappellent cependant que les Américains ont signé cet accord avec le gouvernement canadien, et non pas avec le gouvernement québécois, ce qui soulève des questions quant à son application à un Québec souverain.

Les chercheurs déclarent également que si les échanges commerciaux entre le Québec et le reste du Canada sont présentement à peu près libéralisés, il n'en sera pas nécessairement de même une fois le

Québec séparé.

«Ils tiennent cependant à souligner que le Québec pourrait fort bien ne jamais se séparer, et que s'il passait à l'action, il s'agirait d'une séparation pacifique qui ne ferait pas les manchettes bien longtemps aux États-Unis.»

Le Centre d'études stratégiques et internationales a élaboré son rapport, intitulé *Clinton et le Canada*, en prévision de la visite du premier ministre Brian Mulroney demain à Washington.

Le directeur du Projet Canada, M. Joseph Jockel, affirme qu'un autre élément de tension pourrait marquer les relations canado-américaines au cours des prochains mois: l'élection d'un gouvernement libéral à Ottawa, surtout s'il insiste pour rouvrir l'accord de libre-échange canado-américain.

Il conseille au président Bill Clinton de profiter de la visite de M. Mulroney pour signaler poliment,

mais clairement, que l'Accord de libre-échange nord-américain et l'entente bilatérale constituent le meilleur cadre possible pour le commerce canado-américain, et que toute renégociation pourrait entraîner des conséquences imprévisibles.

Selon M. Jockel, une telle déclaration pourrait renforcer les arguments de ceux qui, même dans le Parti libéral, favorisent la poursuite du libre-échange, et ferait connaître clairement les intérêts et les attentes de l'administration américaine auprès du gouvernement en place à Ottawa.

Le chercheur, également professeur à l'Université Saint-Lawrence, dans l'État de New York, fait ironiquement remarquer que l'administration Clinton pourrait indirectement faciliter l'élection d'un gouvernement libéral à Ottawa, surtout si elle s'attaque avec succès aux maux qui affectent l'économie américaine.

## LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

### ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
Montréal (514) 985-3355 Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

### SERVICE À LA CLIENTÈLE

LE DEVOIR  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9

### LES BUREAUX DU DEVOIR

SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H00 À 16H30

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

PROJET SAINTE-MARGUERITE 3

### Une ligne à haute tension oubliée dans l'étude d'impacts

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

L'étude d'impacts du projet Sainte-Marguerite 3 (SM3) ne comprend aucune évaluation environnementale de la construction d'une éventuelle ligne à haute tension à 315 kv, ce qui soustrait une partie importante des impacts du projet de la consultation en cours à Sept-Îles.

C'est ce qu'ont révélé hier après-midi les porte-parole d'Hydro-Québec, qui ont justifié cette omission par leur désir de ne pas entreprendre d'études inutiles. La société d'Etat préfère, disent-ils, attendre qu'un projet de barrage soit autorisé avant d'entreprendre l'étude des impacts d'une nouvelle ligne.

Le ministère de l'Environnement a endossé cette version budgétaire d'Hydro-Québec.

Le président de la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), M. André Delisle, a pour sa part rappelé que «de nombreuses commissions» avaient, par le passé, dénoncé cette lacune comme portant sérieusement atteinte aux droits du public et des commissaires d'examiner les projets dans leur globalité et d'en examiner le bien-fondé.

Il est en effet illusoire pour le public et les commissaires d'examiner le bien-fondé d'une ligne à haute tension, un droit reconnu par la loi, quand le barrage, qui y sera branché, a été autorisé par Québec et se retrouve parfois en construction pendant l'audience. C'est d'ailleurs ce qu'a reconnu explicitement le représentant du ministère de l'Environnement, M. Gilles Brunet, en déclarant qu'aucun projet de ligne à haute tension n'avait

été refusé par son ministère ou le gouvernement.

«Il est évident, a-t-il dit, que si le gouvernement autorise un barrage, il faudra qu'il autorise une ligne».

Comme le porte-parole d'Hydro-Québec, M. Patrick Arnaud, M. Brunet a soutenu qu'il était «logique d'examiner d'abord le barrage» aux fins d'éviter une «dépense d'argent inutile» au promoteur.

Le ministère représenté par M. Brunet a pourtant baillé ferme pendant deux ans pour obtenir un examen global du projet Grande-Baleine.

D'autre part, l'audience d'hier a permis de déceler de nombreuses faiblesses dans les études d'Hydro-Québec relatives au sort des espèces animales et des poissons.

Le ministère fédéral des Pêches et Océans estime toujours qu'il y a des faiblesses dans l'étude d'impacts parce que, écrivait-il à l'Environnement, «plusieurs sources d'impacts potentiels n'ont pas été suffisamment documentées». Ses représentants mettaient notamment en cause hier l'inventaire des poissons présents dans l'estuaire de la rivière Sainte-Marguerite. Ce ministère fédéral estime par ailleurs que l'ouverture de ce territoire sauvage en raison de la future route du chantier atteindra le mode de vie traditionnel des autochtones, qui s'y retrouveront en compétition pour la chasse et la pêche avec les Blancs, et avec l'arrivée de mines et d'exploitants forestiers.

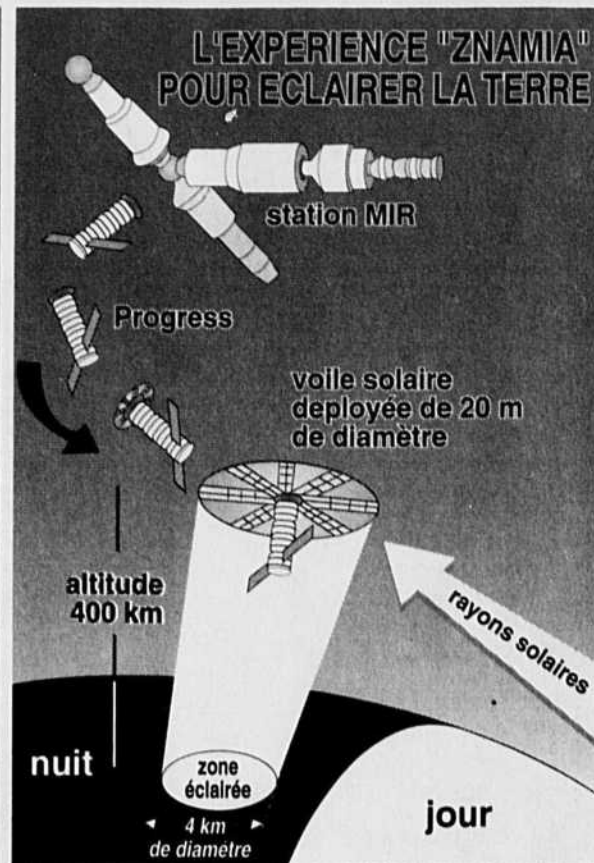
Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a aussi précisé aux commissaires qu'Hydro-Québec n'avait pas réduit ses appréhensions même si l'Environnement a fini par juger l'étude d'impacts d'Hydro-Québec conforme aux exigences gouvernementales.

Le MLCP doute de la valeur scientifique des méthodes d'Hydro-Québec pour évaluer les effets bénéfiques de ses «débits réservés». Hydro-Québec détournera deux effluents de la rivière Moisie, une grande rivière à saumons, pour augmenter de 25% la réserve hydraulique du projet SM3. En retour, elle promet de maintenir un niveau d'eau minimum en été dans la Moisie lorsqu'un étage sévère frappe les saumons. Elle estime que l'impact de ce «débit réservé» au profit des saumons fera en sorte que le détournement aura un impact «zéro», une assurance qui apparaît bien peu scientifique aux biologistes gouvernementaux. Le MLCP a aussi fait état de réserves importantes quant à la fiabilité des inventaires d'originaux d'Hydro-Québec sur le site des futurs réservoirs.

Hydro-Québec a d'autre part précisé hier que le Comité de suivi, chargé de veiller sur le sort des saumons et l'efficacité des débits garantis, n'aurait qu'un rôle consultatif. D'ailleurs, a dit le commissaire Pierre Béland, le «suivi» du saumon n'aura pas une valeur très contraignante car, dit-il, il sera à peu près impossible scientifiquement de démontrer qu'une baisse de population des saumons aura été provoquée par les détournements des rivières Carheil et Pékans.

Même les inventaires de cette population, a reconnu le ministère, sont contestables de sorte que toute baisse de population sera difficile, sinon impossible à démontrer.

Enfin, hier le cablodistributeur CF Cable TV a commencé à retransmettre dans l'Ouest de la métropole les audiences de Sept-Îles avec un jour de retard sur Vidéotron (canal 49).



AFP Infographie - Philippe Landry

SCIENCE

### Un miroir dans l'espace

La lumière du soleil sera réfléchi sur la partie de la Terre encore plongée dans l'obscurité

Moscou (AP) — Un vaisseau russe Progress devait être largué hier dans la soirée pour déployer dans l'espace un énorme miroir qui réfléchirait la lumière du Soleil vers une partie de la Terre encore plongée dans l'obscurité.

Cette expérience, jamais réalisée auparavant, pourrait un jour déboucher sur une technique permettant d'«éclairer» une ville de minuit à six heures du matin ou des chantiers dans les régions plongées dans la nuit polaire, explique Viktor Blagov, directeur du vol.

L'expérience, si les conditions météorologiques sont favorables, pourrait être visible sur une mince bande de territoire entre l'Atlantique, l'Europe et la Russie.

Elle devait débiter vers huit heures hier soir avec la séparation du vaisseau de transport Progress — non habité, il est utilisé pour le ravitaillement — de la station orbitale Mir.

Progress comporte à son extrémité un tambour dans lequel a été soigneusement pliée la voile-miroir, qui fait 25 mètres de diamètre.

Voile-miroir

Cette voile-miroir est en Kevlar, un matériau aussi fin et léger que résistant, revêtu sur une de ses faces d'une mince pellicule aluminisée et réfléchissante. Le déploiement de la voile-miroir doit durer environ une heure et demie: pour ce faire, Progress va entrer en rotation et la voile se dépliera par la force centrifuge.

Vers minuit, si tout va bien, la face réfléchissante sera orientée vers le Soleil. On estime que le miroir renverra vers la Terre une tache lumineuse d'environ quatre kilomètres de diamètre.

Elle devrait d'abord atteindre l'Atlantique puis se déplacer vers l'Est, à la vitesse du miroir orbitant au-dessus de la Terre, avant de se fondre dans la lumière du Levant.

La lumière réfléchi ne permettra pas d'y voir comme en plein jour, note l'expert américain James Oberg, spécialiste de la technologie spatiale de l'URSS. L'observateur au sol, s'il est placé sur le trajet de la lumière et si les ciels sont cléments, pourra apercevoir des éclairs — quelques secondes au plus — d'une luminosité équivalente à la pleine lune.

L'expérience sera filmée par une caméra installée sur le vaisseau.

### BOURASSA Son vaccin est prêt plus tôt que prévu

SUITE DE LA PAGE 1

rassa pour vérifier les faits.

L'attitude du premier ministre n'a pas changé depuis trois semaines, affirme Mme Godin. À son retour de vacances, après avoir appris la réapparition du cancer, M. Bourassa n'avait pas caché la gravité de la maladie.

Il avait dit qu'il verrait à la mi-février quel traitement il pourrait subir et, ensuite, évaluerait les conséquences sur sa vie publique.

Jusqu'à ce qu'il reçoive un coup de fil d'un représentant du National Cancer Institute lui annonçant que le vaccin se développe bien, il y avait 30% de chances que ce traitement expérimental ne puisse pas être utilisé dans le cas de M. Bourassa.

Ce vaccin est développé en laboratoire à partir de cellules prélevées sur le malade. Le médecin du premier ministre lui a fait savoir que les cellules se multipliaient à un rythme favorable et accéléré.

Aucun motif ne justifie une décision hâtive de M. Bourassa, insiste son attachée de presse. Le premier ministre va voir l'effet et le résultat du traitement avant de tirer une conclusion. Cela nous mène facilement au printemps.

Il y a «de fortes probabilités», dit sa porte-parole, pour que M. Bourassa se rende dès ce week-end au National Cancer Institute, à Bethesda dans le Maryland, pour une première inoculation.

Il devrait s'absenter une semaine. Trois semaines plus tard, il devra y retourner pour un rappel et s'absenter encore une semaine. Il devra patienter ensuite un mois et demi avant de pouvoir juger du résultat du traitement, ajoute son attachée de presse.

Entre-temps, le premier ministre a l'intention de rester aux commandes, sauf durant les deux semaines durant lesquelles il s'absentera pour subir le traitement proprement dit.

La vice-première ministre, Mme Lise Bacon, a déclaré hier qu'elle est prête à prendre le relais durant ces absences si cela est nécessaire. Mais elle ajoute ne pas presser foi à cette rumeur. «Je ne crois plus ce qui est écrit dans La Presse», dit-elle.

Le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, a jugé le sujet «hors d'ordre», qualifiant cet article de journal de «pure spéculation».

Dès que M. Bourassa recevra un nouveau coup de fil de son médecin lui confirmant que le vaccin est prêt, la nouvelle sera communiquée aux médias par les voies offi-

cielles.

S'il doit se rendre à Bethesda ce week-end, M. Bourassa ne pourra pas présider, comme prévu, la réunion du caucus des députés libéraux, la semaine prochaine à Montréal.

Selon le quotidien montréalais, M. Bourassa prévoyait faire connaître à ses députés, lors de cette rencontre, son désir de ne pas solliciter un nouveau mandat lors des prochaines élections, en 1994. Il avait aussi l'intention, ajoute le journal, de demander au président du parti, M. Jean-Pierre Roy, d'enclencher le processus de révision du leadership.

Joint hier par téléphone, M. Roy affirme avoir rencontré M. Bourassa jeudi et qu'il ne lui a fait aucune allusion à ce sujet. «Du tout, du tout, du tout», insiste-t-il.

Le principal conseiller du premier ministre, M. Jean-Claude Rivest, affirme avoir parlé longuement au premier ministre lundi à ce sujet. Il en conclut que M. Bourassa ne prendra aucune décision avant d'avoir vu ses médecins. D'ailleurs, rien ne presse, dit-il. Il n'y a pas d'échéance électorale. Il a jusqu'à la fin du printemps pour décider.

«Tout le monde peut gloser, mais la raison raisonnable est d'ordre médical», dit M. Rivest.

### CHÔMAGE «Les lois ont changé»

SUITE DE LA PAGE 1

les dirigeants de l'École, que l'organisme a décidé de changer les règles du jeu pour forcer ses professeurs et pianistes à travailler durant ce stage d'été.

«Le but de ce message est de vous faire connaître que les lois ont changé», lit-on dans la note de service.

Selon les explications obtenues hier de la directrice administrative Véronique Geoffrion, l'École, qui emploie douze professeurs et huit pianistes à temps plein, avait du mal à trouver suffisamment de professeurs pour son stage d'été. «Ça nous compliquait l'existence», livre-t-elle.

Engagés à contrat de septembre à la fin mai, les professeurs et les pianistes refusaient, dans bien des cas, de prendre part au stage d'un mois pour prendre trois mois de vacances.

Sur leur formulaire de cessation d'emploi, «on écrivait : fin de contrat», relate Mme Geoffrion, et ces employés touchaient de l'assurance-chômage sans pénalité tout l'été. «Ce n'était pas une façon légale de procéder», souligne la directrice de cet organisme dont 55% des revenus proviennent des subventions du ministère des Affaires culturelles du Québec.

L'autre cas qui a été porté à la connaissance du DEVOIR, c'est celui de Litho Montréal, une petite entreprise de Longueuil spécialisée dans la séparation de couleurs pour l'imprimerie.

Ici, le procédé est simple : il s'agit tout simplement de réduire de 30% les salaires de la moitié des employés, les plus anciens et les mieux rémunérés, sans autre forme de procès ou de considération.

Au cours d'une conversation téléphonique hier, le président de Litho Montréal, Alain Valois, a confirmé son intention de soumettre à ce régime-minceur une dizaine de ses 21 employés, qui ne sont d'ailleurs pas syndiqués. Mais il a dit ne pas s'appuyer sur les prochains changements à la loi sur l'assurance-chômage pour imposer ses vues et cette baisse de salaire de 30%.

Selon des sources au sein de l'entreprise toutefois, le personnel est convaincu que l'employeur profite des changements à la loi pour serrer la vis, d'autant plus que ces réductions de salaires seront décrétées au moment de l'entrée en vigueur des modifications, le 1er avril prochain, aux dires des employés.

Evidemment, tout employé qui ne digèrera pas cette mesure n'aura qu'à laisser son travail, un «départ vo-

lontaire» qui le privera d'assurance-chômage à moins d'exercer des recours pour prouver qu'il était justifié de quitter son emploi, recours tout aussi fastidieux qu'aléatoires qui le mèneront devant un conseil arbitral et à une décision quatre ou cinq mois après son départ.

M. Valois explique que son entreprise a été l'une des premières dans son domaine à s'informatiser et il du consentir au début des salaires élevés aux infographes qu'il emploie. Ainsi, la moitié de son personnel gagne 25 ou 26\$ l'heure, «des salaires exorbitants», précise-t-il, alors que les plus jeunes, «qui sont encore plus productifs», gagnent 13\$ l'heure. «Avant, j'étais à la merci de leurs compétences. Aujourd'hui, c'est différent», assure-t-il.

M. Valois est convaincu que la grande majorité des employés touchés ne quitteront pas son entreprise. «Ils ne quitteront pas pour quitter, seulement s'ils trouvent un autre emploi», estime-t-il. A tout événement, grâce à un programme fédéral qui lui rembourse 40% de ses frais, Litho Montréal entend investir dans la formation, ajoute M. Valois, afin d'avoir sous la main une main-d'oeuvre «productive», «plus jeune» à 13\$ l'heure, une rémunération que peut se permettre son entreprise dans le contexte économique actuel.

### HOLDEN Une «job de bras»

SUITE DE LA PAGE 1

d'entre eux accepte le caractère inévitable de la souveraineté. Pour les anglophones, il s'agit vraiment d'une trahison car je suis l'un des leurs.»

Les anglophones du Québec, poursuit-il, ont accepté de reculer tous les changements survenus depuis la Révolution tranquille, de la nationalisation de l'électricité à l'adoption de la loi 101.

L'élection du Parti québécois en 1976 a servi d'électro-choc, entraînant notamment la création d'Alliance Québec. «Mais eux non plus n'ont pas compris. Ils voient toujours leurs relations avec les francophones en termes de négociations plutôt que de réelle prise de contact.»

Les choses n'évoluent-elles pas quand on voit un Julius Grey, adversaire ardent de la loi 101, prêt à des compromis sur la question linguistique? «Julius Grey qui devient raisonnable, c'est déjà un petit pas!» a-t-il blagué.

Mais c'est encore bien peu, poursuit-il. Le seul anglophone de souche qui, avant lui, s'était affiché en faveur de la souveraineté, a été lui aussi ostracisé. Kevin Drummond, ancien ministre de l'Agriculture du gouvernement Bourassa des années 70, avait voté

OUI lors du référendum de 1980.

«On l'a traité de façon aussi virulente qu'on le fait contre moi aujourd'hui, dit M. Holden. Aujourd'hui, on ne le voit plus. Il passe la moitié de l'année en Floride et il se fait discret.»

Richard Holden ajoute que des gens comme Peter Blaikie ont eux aussi une compréhension très développée de la société québécoise. Mais pour jouer les souverainistes, le député péquiste se sent bien seul.

Ce soir d'automne 91 à Westmount par exemple, quand une salle déchainée avait décortiqué jusqu'à ses moindres mots d'esprit. «Mais j'étais pas si seul, corrige-t-il.

«Mon ex-femme et ma blonde étaient là pour me protéger.»

A Louise Harel, qui à l'époque s'inquiétait qu'un député comparaisse devant un tribunal convoqué par la mairesse May Cutler — «s'il fallait que tous les maires du Québec puissent convoquer ainsi les députés, vers quoi allons-nous?», Richard Holden avait répondu: «Westmount, c'est différent.»

Ça l'est toujours, et l'arrogant Richard Holden prend un plaisir fou à provoquer son monde, à les mener comme il dit au bord de l'apoplexie.

«Il faut les brasser les Anglais. C'est pas du mauvais monde, mais ils vivent dans l'ignorance du reste du Québec...»

N'empêche que cet iconoclaste suit maintenant les ordres. Le Parti québécois lui a conseillé de ne pas laisser son bureau de comté inoccupé — l'un des proches que lui fait The Gazette. Alors il y est toute la journée.

Mais un bureau péquiste à Westmount, ce n'est pas la ruée... «Alors j'écoute du Nat King Cole toute la journée!»

### HYDRO Plus de 2000 coupures de courant en hiver

SUITE DE LA PAGE 1

Denis Thiffaut, un homme de 33 ans, a été découvert sans vie à son domicile vraisemblablement intoxiqué par l'inhalation prolongée de gaz propane provenant d'un réchaud.

La Sécurité municipale et le coroner Bertrand Lamothe ont institué chacun leur enquête en attendant les résultats de l'autopsie pratiquée plus tôt cette semaine.

Dans un communiqué émis hier après-midi, le ministre Bacon a dit «déplore» qu'Hydro-Québec ait coupé le service d'électricité (...) et ce, malgré la directive qui limite le droit à l'interruption de services sur la période hivernale du 1er décembre au 31 mars.

La ministre a indiqué qu'elle a écrit au président d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin, afin d'obtenir ses commentaires quant à la pertinence d'une révision en profondeur de toute directive ou règlement régissant la procédure d'interruption de contrat.

«Des explications claires ainsi qu'un rapport détaillé ont été demandés», indique le communiqué. Selon l'attachée de presse de la ministre, «les informations disponibles indiquent que la directive n'a pas été suivie».

La directive interdit les coupures lorsque le système de chauffage est relié à l'électricité, a-t-elle affirmé au DEVOIR. «La ministre soulève un problème fort valable de sécurité publique, a répliqué le président d'Hydro-Québec. Nous avons respecté la directive, mais nous sommes prêts à en revoir les paramètres.»

«Notre politique d'interruption de service est la plus généreuse au Canada, a assuré M. Couture. Elle vise à minimiser les risques, mais un accident n'est jamais prévisible.»

«Dans le cas présent, il n'y avait pas de danger à nos yeux pour la sécurité parce qu'il n'y avait pas de risque de gel et que nous n'étions pas capables de nous assurer qu'il y avait quelqu'un à l'intérieur», a-t-il expliqué.

«Nous sommes une compagnie d'utilité publique qui doit offrir le meilleur service à ses abonnés, mais nous sommes une entreprise commerciale qui doit assurer sa

santé financière, a-t-il conclu. L'électricité, ça se paye.»

Selon les informations du DEVOIR, la ministre fonde son interprétation sur l'article 5 de la directive sectorielle du vice-président des services à la clientèle intitulée «Modalités d'exercice du pouvoir d'interruption de service». Celle-ci précise que «l'entreprise s'engage à limiter son droit d'interruption entre le 1er décembre et le 31 mars».

L'article 13 stipule en outre «qu'aucune interruption de service ne doit être effectuée si telle intervention met en péril la santé ou la sécurité des individus».

La société d'Etat semble s'appuyer sur l'article 6 qui indique que l'interruption, si justifiée, «doit être autorisée au préalable par le gérant de secteur sur recommandation du chef de division».

Le gérant du secteur de Trois-Rivières qui a autorisé la coupure, M. Marcel Saint-Onge, a indiqué au DEVOIR que cette procédure avait été suivie. Ce qu'a confirmé son grand patron à Montréal. «Nous sommes très souples en période hivernale pour les bénéficiaires de l'aide sociale et les clients à faible revenu, en particulier dans le contexte économique actuel, a-t-il expliqué. Mais il y a toujours des cas particuliers où il n'est pas possible d'en venir à une entente.»

Selon M. Gilles Lafontaine, du service régional des relations publiques, «la coupure est intervenue après plusieurs mois de multiples tentatives de rejoindre le client par lettre, par téléphone et par la visite d'un agent de recouvrement».

Hydro-Québec a d'abord refusé hier de rendre publics les détails «confidentiels» des arrérages. Le siège social de Montréal a finalement indiqué plus tard que la somme due atteignait 3697,30\$.

«C'est une situation très malheureuse et accidentelle, a conclu M. Saint-Onge. Personne ne peut rester insensible.»

Contrairement à la croyance populaire, Hydro-Québec procède donc chaque hiver à près de 2000 coupures de service, dont un nombre indéterminé auprès d'abonnés résidentiels.

# LE DEVOIR LES SPORTS

**HOCKEY**

**LIGUE NATIONALE**

**HIER**

Boston 4 Québec 1
Hartford 2 Buffalo 3
Edmonton 2 Ottawa 3
Los Angeles 2 Montréal 7
NY Islanders 3 Toronto 2
Philadelphie 2 NY Rangers 2
Calgary 5 New Jersey 4
Chicago 0 Detroit 5
St. Louis 4 Winnipeg 2
Tampa Bay à Vancouver
Minnesota à San Jose

**Mardi** Edmonton 4 Boston 3  
Los Angeles 2 Québec 3  
Calgary 6 Washington 4

**Samedi** Match des étoiles à Montréal, 15h

**LIGUE NATIONALE**

**Conférence Prince-de-Galles**

Section Adams						
Montréal	pj	g	p	n	bp	bc pts
Montréal	56	33	18	5	231	187 71
Québec	54	29	17	8	222	194 66
Boston	54	30	20	4	219	192 64
Buffalo	52	26	20	6	227	185 58
Hartford	52	14	34	4	168	244 32
Ottawa	56	6	46	4	128	263 16
Section Patrick						
Pittsburgh	53	34	14	5	226	176 73
Washington	53	25	22	6	207	193 56
NY Rangers	53	23	21	9	212	204 55
NY Islanders	53	24	23	6	219	194 54
New Jersey	51	24	23	4	177	177 52
Philadelphie	52	18	26	8	200	216 45
Conférence Clarence-Campbell						
Section Norris						
Chicago	57	31	18	8	195	154 70
Detroit	55	29	20	6	232	183 64
Minnesota	53	27	18	8	186	172 62
Toronto	53	24	21	8	173	163 56
Saint Louis	55	23	23	8	185	185 54
Tampa Bay	54	18	33	3	172	207 39
Section Smythe						
Vancouver	52	29	15	8	232	164 66
Calgary	54	29	19	6	206	183 64
Winnipeg	54	25	23	6	201	204 56
Los Angeles	53	24	23	6	209	217 54
Edmonton	55	19	28	8	152	210 46
San Jose	53	6	45	2	145	258 14

**LES MENEURS**

b p pts		Canadien		b p pts			
Lemieux, Pit	39	65	104	Damphousse	28	42	70
Oates, Bos	33	60	93	Muller	24	45	69
LaFontaine, Buf	33	59	92	Lebeau	25	43	68
Turgeon, Isl	34	48	82	Bellows	22	32	54
Recci, Phi	32	48	80	Mogily, Buf	49	29	78
Mogily, Buf	49	29	78	Koane	12	34	46
Selanne, Win	41	37	78	Savard	12	31	43
Bure, Van	44	32	76	Schneider	13	28	41
Stevens, Pit	40	36	76	Desjardins	10	22	32
Gilmour, Tor	19	55	74	Nordiques		b p pts	
Yzerman, Det	37	36	73	Roenick, Chi	30	43	73
Jainey, SLL	12	60	72	Sundin	26	42	68
Hull, STL	36	35	71	Sakic	33	34	67
Damphousse, Mon2	42	70	104	Duschesne	15	43	58
Sundin, Qué	26	43	69	Nolan	27	29	56
Muller, Mon	24	45	69	Ricci	17	38	55
Robitaille, LA	34	34	68	Young	22	22	44
Roberts, Cal	30	38	68	Kovalenko	16	24	40

## Canadien 7, Kings 2

# Un congé bien mérité

GUY ROBILLARD  
DE LA PRESSE CANADIENNE

Le Canadien pourra passer un beau congé du match des étoiles, installé au premier rang de sa division avec une avance de cinq points sur les Nordiques et au deuxième du classement général, à deux points des Penguins, après avoir dépassé les Blackhawks de Chicago hier, grâce à une victoire de 7-2 aux dépens des Kings de Los Angeles. L'équipe de Pittsburgh a cependant trois matchs en main.

Le Tricolore a remporté quatre de ses cinq matchs disputés à Montréal en 10 jours.

Kirk Muller a dirigé l'attaque avec

deux buts, ses 25e et 26e, confirmant ainsi aux nombreux représentants de la Ligue nationale déjà arrivés à Montréal qu'il méritait sa place au match des étoiles.

Todd Ewen (5e) et John LeClair (8e) ont pour leur part profité de la visite des léthargiques visiteurs pour marquer leur premier but depuis respectivement le 23 octobre et le 2 janvier.

Vincent Damphousse (29e), Denis Savard (13e) et Gilbert Dionne (12e et 4e en quatre matchs) ont complété pour les vainqueurs, qui ont marqué quatre buts en supériorité numérique, dont trois pendant une deuxième période de quatre buts.

**SOMMAIRE**

**Première période**

- Montréal, Damphousse 29 (Keane, Lebeau) 0:33
- Montréal, LeClair 8 (Ewen, Brisebois) 11:13
- Los Angeles, Robitaille 35 (Carson, Blake) 12:47

**Deuxième période**

- Montréal, Muller 25 (Bellows, Brisebois) 0:51 (an)
- Los Angeles, Robitaille 36 (Zhitnik, Donnelly) 5:14 (an)
- Montréal, Savard 13 (Dionne, DiPietro) 14:20 (an)
- Montréal, Ewen 5 (LeClair, Brisebois) 14:36
- Montréal, Muller 26 (Desjardins, Haller) 19:31 (an)

**Troisième période**

- Montréal, Dionne 12 (Damphousse, Lebeau) 12:50 (an)

**Tirs au but:**

Los Angeles	15	10	6	—	31
Montréal	10	15	15	—	40

**Gardiens:** L. Angeles: Hruday (25-19), (P,13-16-5), Stauber (3e, 15-14); Montréal: Racicot (G,12-3-0).

**Avantages numériques:** L. Angeles: 1-5; Mtl: 4-8.

**Arbitres:** Denis Morel;

**Juges de lignes:** Wayne Bonney, Jean Morin.

**Assistance:** 17 164

## SOMMAIRE / Québec

**Première période**

- Québec, Sakic 34 (Kovalenko, Rucinsky) 5:02
- Boston, D. Sweeney 5 15:29 (dn)

**Deuxième période**

- Boston, Kvaltarnov 22 (Oates, Juneau) 18:24 (an)

**Troisième période**

- Boston, Featherstone 4 (Ruzicka, Young) 5:50
- Boston, D. Sweeney 6 (Date) 19:47 (td)

**Tirs au but:**

Boston	9	12	8	—	29
Québec	10	7	4	—	21

**Gardiens:** Boston: Blue (G,5-3-1), Québec: Hextall (P,24-11-5).

**Arbitre:** Mark Faucette.

**Juges de lignes:** Bernard Degrace, Brian Murphy.

**Assistance:** 14 287

## SOMMAIRE / Ottawa

**Première période**

- Ottawa, Small 3 (Freer, Kudelski) 7:59

**Deuxième période**

- Ottawa, Kudelski 15 (Turgeon, Shaw) 1:26 (an)
- Ottawa, Kudelski 16 (Turgeon) 4:16

**Troisième période**

- Edmonton, Podoin 4 (Corson, Ciger) 2:49
- Edmonton, Richardson 2 (MacTavish, Buchberger) 19:12 (dn)

**Tirs au but:**

Edmonton	6	10	13	—	29
Ottawa	4	12	10	—	26

**Gardiens:** Edm: Tugnutt (9-6) (P,9-5-2), Ranford (4:16 2e, 17-17); Ottawa: Sidorkiewicz (G,4-32-3).

**Avantages numériques:** Edm: 0-5; Ottawa: 1-6.

## BASEBALL

# Marge Schott suspendue pour un an

ASSOCIATED PRESS

Chicago — Le comité exécutif des propriétaires a imposé hier soir une suspension d'un an à la propriétaire des Reds de Cincinnati, Marge Schott, qui devra également payer une amende de 25 000 \$ pour «usage d'un langage qui est racialement et ethniquement offensant».

À la suite d'une enquête entreprise le 1er décembre, le comité des propriétaires du baseball majeur a estimé que les propos attribués à la propriétaire de 64 ans n'étaient pas «dans les meilleurs intérêts du baseball».

La suspension sera en vigueur le 1er mars mais Schott peut demander à être réintégrée le 1er novembre si elle suit avec succès des cours sur le multiculturalisme.

«Ses remarques reflètent le pire type de stéréotype racial et ethnique... indiquant une manque de sensibilité qui ne peut être accepté ou toléré par quiconque dans le baseball», a dit le président du conseil exécutif Bud Selig après des réunions qui ont duré huit heures et demie à l'aéroport international O'Hare.

«Il ne fait aucun doute que ce genre de langage est offensant et inacceptable. Il n'y a aucune place pour ça dans les ligues majeures de baseball.»

Les problèmes de Schott ont commencé l'automne dernier quand l'ancien contrôleur des Reds, Tim Sabo, qui est de race blanche, lui a intenté une poursuite à la suite de son congédiement. Elle a répliqué en intentant à son tour une poursuite devant les tribunaux.

En Cour, d'anciens employés l'ont accusée dans leurs dépositions d'avoir utilisé des remarques racistes, notamment d'avoir dit que Dave Parker et Eric Davis étaient ses «nègres d'un million». Ils l'ont également accusé de discrimination dans l'embauche de ses employés.

## JO de Barcelone

# En dette jusqu'en 2007

AGENCE FRANCE-PRESSE

Barcelone, Espagne — La municipalité de Barcelone et le gouvernement espagnol sont parvenus à un accord pour un rééchelonnement du remboursement du surcoût de la dette olympique, évalué à 38 milliards de pesetas (330 millions\$), jusqu'en 2007 ou 2008.

L'accord, qui prévoit une prise en charge de 50% de la dette olympique par les finances de la capitale catalane, «doit être signé dans les prochains jours», a confirmé à l'AFP un porte-parole de la municipalité, en précisant que la ville maintiendra sa participation annuelle de 6 milliards de pesetas (52 millions\$) à l'entreprise publique HOISA, le holding olympique détenu à 51% par l'Etat et 49% par la municipalité et qui pourrait survivre jusqu'en 2009.

Les travaux d'infrastructures et les ouvrages olympiques ont subi un dépassement de 25 milliards de pesetas sans compter les coûts de la nouvelle autoroute périphérique.

## SKI

# Les Mondiaux dans la tourmente

ASSOCIATED PRESS

Morioka — La neige et le vent ont fait souffler le froid hier sur les championnats du monde de ski alpin de Morioka-Shizukushi, dont l'épreuve inaugurale, la descente féminine du combiné, a été emportée par la tourmente.

Retardée deux fois, cette course a finalement été annulée en raison des risques encourus par les compétitrices. Aucune nouvelle date n'a été fixée pour cette descente du combiné.

Le mauvais temps annoncé pour les jours prochains sur le site japonais, pourrait en effet entraîner dès aujourd'hui un bouleversement du calendrier des épreuves. La descente féminine prévue ce matin pourrait être remplacée par le slalom du combiné féminin normalement programmé demain. Le slalom ne requiert pas une météorologie aussi clémentine que la descente, où la vitesse atteinte (130 kmh parfois) oblige à une extrême prudence.

Pour l'heure, un seul événement programmé s'est déroulé normalement dans ces championnats du monde de ski alpin: la cérémonie d'ouverture, organisée dans la patinoire couverte de Morioka, sous la présidence du prince Akishino, le deuxième fils de l'empereur Akihito...



Critiqué pour le profil peu accentué de ses pistes, le site de Morioka commence à l'être en raison de ses conditions climatiques difficiles.

## EN BREF

### VENDEE GLOBE: GAUTIER À 800 MILLES DU CAP HORN

Paris (AFP) — Alain Gautier (Bagages Superior), toujours en tête du Vendée Globe, était encore gêné hier par une dépression qui n'évolue guère depuis trois jours et quelque 800 milles le séparent du Cap Horn. La vitesse du bateau a chuté à 3,8 noeuds dans les dernières 24 heures et l'avance du leader sur Philippe Poupon (Fleury-Michon) s'amenuise à vue d'oeil. Poupon est en effet monté très au Nord et bénéficie de vents favorables. Son retard n'est plus que de 372 milles sur Alain Gautier et il n'a jamais été aussi près du leader.

### GAIN DE PRIDHAM

Marseille (Reuter) — L'Ontarien Chris Pridham a remporté son mat-

ch de première ronde du tournoi de tennis de Marseille en disposant du Français Stéphane Sansoni en deux manches de 6-3 et 7-5. Pridham affrontera au deuxième tour le Néerlandais Jan Siemerink (no 8), vainqueur du Suisse Marc Rosset (no 6).

### FOLLE SOIRÉE POUR IRINA PRIVALOVA

Moscou (AFP) — Treize ans jour pour jour après Marita Koch, le record du 50 mètres en salle de l'ex-allemande de l'Est (6.11 secondes) a été battu à trois reprises à Moscou, dont deux fois par Irina Privalova. L'Ukrainienne Jeanne Tarnopolskaïa l'avait amélioré une première fois avec un temps de 6.09 réalisé en demi-finale. La Russe Irina Privalova l'a imité quelques minutes plus tard en dominant la seconde demi-finale en 6.05 sec avant de s'en emparer définitivement lors d'une exceptionnelle finale qu'elle a survolée en six secondes tout juste, laissant sa rivale ukrainienne à neuf centièmes de seconde.

### PERMISSION POUR SURIN?

Toronto (PC) — Bruny Surin a demandé la permission à Athlétisme Canada de ne pas participer aux championnats canadiens d'athlétisme en salle qui auront lieu à Winnipeg à la fin du mois, a déclaré Sarto Blouin, conseiller d'affaires du spinner. Mardi, Blouin a dit de Surin qu'il devra prendre part à des réunions européennes afin de compléter sa préparation en vue des championnats du monde en salle prévus en mars prochain, à Toronto. «Nous souhaitons que les dirigeants d'Athlétisme Canada comprennent que Bruny aura de meilleures chances de médailles à Toronto s'il s'entraîne en Europe, a dit Blouin. Et le meilleur entraînement demeure le haut niveau de compétition que l'on retrouve en Europe.» Selon Blouin, le sprinter montréalais a déjà obtenu l'appui de la Fédération québécoise d'athlétisme. «S'ils disent non, nous serons à Winnipeg, assure-t-il. Mais nous nous souviendrons. J'ai une bonne mémoire.»

# Le CIO campagne pour le Nobel de la paix

ASSOCIATED PRESS

Oslo — Le Comité international olympique (CIO) fait appel à une agence de relations publiques pour l'aider à obtenir le prix Nobel de la paix en 1994... L'information parue à Oslo, hier, a sidéré les Norvégiens.

Selon le quotidien *Arbeiderbladet*, Juan Antonio Samaranch, président du CIO, est en campagne pour l'obtention du prix le plus convoité du monde, projet qui serait l'élément clef d'un accord passé en 1991 avec la société de relations publiques Grey Advertising basée à New York.

Le Nobel de la paix en 1994 coïncidera avec la célébration du Centenaire du mouvement olympique moderne, et sera attribué l'année même où la Norvège accueille les Jeux olympiques d'hiver à Lillehammer.

Jonathan Davis, vice-président de Grey pour l'Europe, a démenti une campagne pour le prix Nobel. «C'est nouveau pour moi», a-t-il dit, joint par téléphone à Lausanne.

*Arbeiderbladet* souligne que Michèle Verdier, porte-parole du CIO, ainsi que des associés de Grey en Norvège, et un ex-membre de la direction du CIO, ont tous confirmé qu'une campagne a été planifiée.

Contactée en Suisse, Michèle Verdier a déclaré que Grey fait la promotion des Jeux olympiques, mais «pour le reste, c'est de la pure spéculation».

Selon le quotidien norvégien, Robert Helmick, ex-président du CIO américain a dit que pour les dirigeants du CIO l'obtention du prix Nobel de la paix est un sujet souvent abordé, et que l'éventualité d'une campagne avait été discutée.

# LE DEVOIR

# ABONNEZ-VOUS

Economisez jusqu'à 26% sur les prix de vente en kiosque!

### Choix d'abonnement\*

	lun. au sam. (taxes incl.)	lun. au ven. (taxes incl.)	sam. seul. (taxes incl.)
13 semaines	<input type="checkbox"/> 55,76\$ (7,51\$)	<input type="checkbox"/> 42,18\$ (5,68\$)	<input type="checkbox"/> 18,78\$ (2,53\$)
26 semaines	<input type="checkbox"/> 103,66\$ (13,96\$)	<input type="checkbox"/> 79,74\$ (10,74\$)	<input type="checkbox"/> 36,05\$ (4,85\$)
52 semaines	<input type="checkbox"/> 196,45\$ (26,45\$)	<input type="checkbox"/> 147,23\$ (19,82\$)	<input type="checkbox"/> 66,45\$ (8,95\$)

### Mode de paiement

- Chèque ou mandat poste
- Mastercard
- Visa
- American Express

No de carte: \_\_\_\_\_  
Expiration: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Facturez-moi

\* Les prix mentionnés sont valables pour les abonnements livrés à domicile à l'intérieur des limites de notre réseau de distribution.

### Vos coordonnées:

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ App.: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Tél. (dom.) \_\_\_\_\_ Tél. (bur.) \_\_\_\_\_

Indications pour la livraison: \_\_\_\_\_

Retournez votre demande d'abonnement à l'adresse suivante:

### LE DEVOIR

Service à la clientèle,  
2050, rue de Bleury, 9e étage,  
Montréal (Québec), H3A 3M9 ou par télécopieur au: (514) 985-3390

Pour de plus amples informations, communiquez avec notre Service à la clientèle aux numéros suivants:  
Montréal et environs: (514) 985-3355, Extérieur de Montréal: 1 (800) 463-7559